



OBJECTIF AFRIQUE



LETTRÉ D'INFORMATION ÉCONOMIQUE

N° 230 – 15 NOVEMBRE 2022



ZOOM SUR ... Le *Regional Economic Outlook* du FMI alerte sur la situation macroéconomique des pays d'Afrique subsaharienne, fortement affectée par la conjoncture internationale



LES TITRES A LA UNE

L'économie nigériane subit les conséquences d'inondations d'une ampleur historique

8 pays d'Afrique de l'Ouest auraient besoin d'une aide alimentaire extérieure

Air Côte d'Ivoire commande 2 avions A330neo pour des vols longs courriers

Hydrogène de France développera un projet d'hydrogène vert en Afrique du Sud

LE CHIFFRE A RETENIR

3,6 %

Le taux de croissance en Afrique subsaharienne en 2022 selon les dernières prévisions du FMI contre 4,7% en 2021.



Zoom sur...	2
Conjoncture	3
Environnement des affaires	5
Projets et financements	6
Secteurs d'activités	7
Energies et matières premières	7
Industrie, transport et services	9
Agriculture et agroalimentaire	10
Agenda	12
Contacts	13

Zoom sur...

Le *Regional Economic Outlook* du FMI alerte sur la situation macroéconomique des pays d'Afrique subsaharienne, fortement affectée par la conjoncture internationale

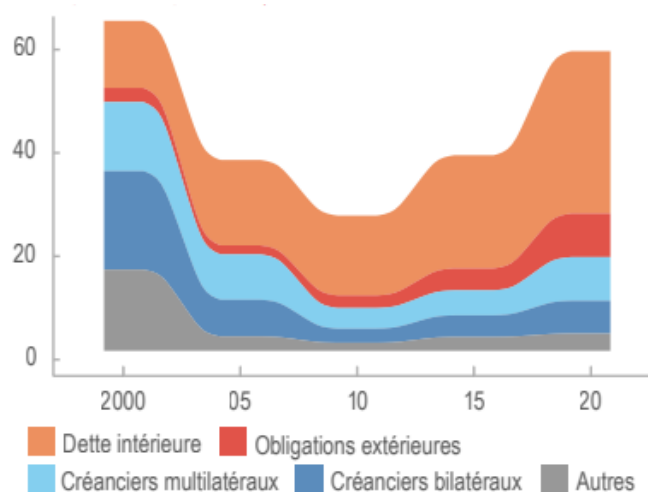
Les projections d'octobre 2022 du Fonds Monétaire International (FMI) publiées dans le *Regional Economic Outlook* Afrique Subsaharienne indiquent que le taux de croissance de l'économie mondiale devrait s'établir à +3,2% du PIB en 2022 (contre 6% en 2021). La croissance de l'Afrique subsaharienne s'inscrit dans la tendance mondiale en baisse, avec un ralentissement à 3,6% en 2022 (contre 4,7% en 2021), soit une révision à la baisse de 0,2 p.p. par rapport à la prévision d'avril 2022. En 2023, la croissance en Afrique subsaharienne devrait légèrement s'accélérer à 3,7%, prévision toutefois en baisse de 0,3 p.p. par rapport aux précédentes prévisions.

Selon le FMI, trois chocs mondiaux affectent particulièrement les économies africaines : la volatilité du prix des produits de base, le ralentissement de la croissance des pays développés et le resserrement des conditions financières mondiales. 40 % des pays de la zone présentent un taux d'inflation à deux chiffres, les pays à taux de change flexible présentant des taux d'inflation nettement supérieurs aux pays à taux de change fixe. La dette publique des pays d'Afrique subsaharienne a fortement augmenté ces dernières années, désormais autour de 60% du PIB en moyenne, notamment du fait d'un recours accru à l'emprunt interne. Le FMI souligne que 19 des 35 pays à faible revenu du continent sont en risque élevé de surendettement ou en situation de surendettement.

Face à ces enjeux, le FMI formule 4 recommandations :

- (i) remédier à l'insécurité alimentaire, alors que la région compte 123 millions de personnes en situation de grave insécurité alimentaire ;
- (ii) reserrer graduellement les politiques monétaires pour faire face à la montée de l'inflation;
- (iii) consolider les finances publiques en mobilisant davantage les recettes intérieures ;
- (iv) favoriser une croissance durable verte, en appuyant le développement du secteur privé local, en particulier dans le secteur de l'économie verte.

Afrique subsaharienne : composition de la dette publique, 2000-20
(Total, en pourcentage du PIB)



Sources : Banque mondiale, statistiques internationales sur la dette ; FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Source : FMI, *Regional Economic Outlook Afrique subsaharienne*, octobre 2022

Conjoncture

Nigéria – La Banque Mondiale fait part de ses inquiétudes sur le Nigéria

Dans son dernier rapport consacré à l'Afrique, Africa's Pulse, la Banque mondiale s'inquiète des conséquences de la baisse de la production pétrolière. En effet, le Nigéria n'a pas su profiter de la hausse des cours du pétrole, sa production ayant enregistré un cinquième trimestre de baisse consécutif avec -11,8% au deuxième trimestre 2022. Au mois d'août, la production pétrolière a notamment atteint son plus bas niveau depuis 50 ans, soit 972 000 barils / jour. En conséquence, la Banque mondiale a abaissé une seconde fois ses prévisions de croissance pour 2022, de 3,8% en avril à 3,4% en juin et 3,3% en octobre. Malgré ces difficultés, la croissance nigériane reste toutefois dans la moyenne de l'Afrique sub-saharienne. De plus, l'institution semble bien plus optimiste quant à la croissance du secteur industriel qu'elle prévoit de +5,1% en 2023 contre +3,2% dans son rapport de juin.

Enfin, la production pétrolière ne permet plus de compenser le poids des subventions au prix de l'essence sur les finances publiques. Bien que la dette publique reste à un niveau relativement faible (37,6% du PIB), le service de la dette — c'est-à-dire le paiement des intérêts et le remboursement du principal — devrait atteindre 102,3% des recettes publiques en 2022.

Nigéria - L'économie nigériane subit les conséquences d'inondations d'une ampleur historique

Alors que plus de 600 personnes ont trouvé la mort et 1,3 millions ont été déplacés, les inondations qui frappent le Nigeria risquent d'impacter lourdement son économie. Le Ministère des affaires humanitaires a annoncé lors d'une conférence de presse que plus de 108 000 hectares de terres agricoles étaient partiellement détruits et plus de 332 000 ha l'étaient totalement. Ces inondations pourraient provoquer des pénuries alimentaires dans un pays où la situation alimentaire a été jugée préoccupante dans l'édition 2022 du Global Hunger Index. Cet indice, qui classe les pays selon le degré de sécurité alimentaire, place le Nigeria 103ème sur 121.

Dans le même temps, la société nationale exportatrice de gaz NLNG a invoqué le cas de force majeure, provoquant l'arrêt d'une partie de ses activités. En effet, la montée des eaux a entraîné de nombreux retards de livraisons de la part de ses fournisseurs locaux. Le Nigeria produit entre 4% et 6% de l'approvisionnement mondial en gaz naturel liquéfié, cet arrêt des exportations devrait donc également affecter le continent européen. La société portugaise GALP a ainsi déjà annoncé de possibles retards de livraison en raison des difficultés d'approvisionnement.

Angola - Moody's rehausse la perspective de la note souveraine à positive

Le 20 octobre, Moody's a relevé la perspective de la note souveraine de l'Angola de stable à positive - maintenant la note à B3, soit 6 crans en dessous de la catégorie d'investissement. L'agence justifie d'abord sa décision par une amélioration significative de la situation financière de l'Angola. Moody's salue en particulier les réformes et l'effort de consolidation budgétaire entrepris par le gouvernement Lourenço. Selon les projections de Moody's, la dette publique devrait se stabiliser aux alentours de 40% du PIB à l'horizon 2025. L'agence rappelle toutefois l'extrême dépendance de l'Angola aux revenus pétroliers et la fragilité de sa position extérieure face à la volatilité des prix du Brent. Elle mentionne également un risque de perte d'attractivité pour l'Angola, qui accuse un retard important dans la lutte contre le dérèglement climatique, dans un contexte d'appétit croissant du secteur financier pour les investissements durables.

Bénin – Fitch maintient sa note "B+"

Dans un communiqué publié le 7 octobre 2022, l'agence de notation financière Fitch Ratings a confirmé la note "B+" attribuée Bénin, avec une perspective stable. L'agence a salué les perspectives de croissance du pays, qui s'inscrivent dans un cadre budgétaire sain, caractérisé par un endettement ainsi qu'un déficit budgétaire maîtrisés. Ainsi, selon Fitch, la croissance devrait s'établir à 5,5% en 2022, en raison du rebond de l'agriculture et de l'expansion de l'activité portuaire. En outre, l'inflation demeure contenue au Bénin, s'établissant à 1,3% en glissement annuel (g.a.) sur les 8 premiers mois de l'année, en lien avec une bonne récolte et des mesures de contrôle des

prix efficaces. Le déficit public s'est légèrement résorbé et devrait atteindre 5,5% du PIB en 2022 (contre 5,7% en 2021), puis 3,1% à l'horizon 2024. Toutefois, l'agence attire l'attention sur quelques facteurs de risques, notamment : (i) l'étroitesse de l'assiette fiscale et (ii) une économie relativement peu diversifiée fortement exposée au Nigéria et au secteur du coton.

RDC - Suspension de la TVA sur les produits de première nécessité

Le Premier ministre de la RDC, M. Jean-Michel Sama Lukonde, a signé le 15 octobre 2022, deux décrets portant suspension de la perception de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) sur des produits de première nécessité pour une période de douze mois à compter du 15 avril 2022. Cette décision prolonge ainsi pour six mois supplémentaires la mesure prise par le gouvernement en avril 2022 de suspendre la TVA aussi bien en régime intérieur qu'à l'importation pour une quarantaine de produits de grande consommation (dont viandes, poissons, lait, huile, sucre, sel, savons, conserves, etc.) afin d'obtenir la baisse des prix sur le marché. Et ainsi atténuer l'impact des tensions inflationnistes découlant de la guerre en Ukraine, sur le pouvoir d'achat des ménages congolais.

Côte d'Ivoire - Le budget 2023 en hausse de 8,9% par rapport au budget révisé 2022

Le Conseil des Ministres a approuvé le 12 octobre 2022, le projet de Budget de l'Etat pour 2023. Ainsi, ce dernier s'équilibre en ressources et en charges à 11 694,4 Mds FCFA (17,8 Mds EUR), soit une progression de 18,1% par rapport à la Loi de finances initiale (LFI) 2022 et de 8,9% par rapport à la Loi de finances rectificative (LFR) de la même année. Il est basé sur une hypothèse de croissance à plus de 7%, contre une projection de 6,8% en 2022. L'exercice 2023 marquerait le début de la consolidation budgétaire, avec un déficit prévu à 4,8% du PIB, contre 6% projeté en 2022. En outre, le budget de l'Etat devrait évoluer à la hausse à moyen terme et atteindre 13 072,4 Mds FCFA (19,9 Mds EUR) en 2024, soit une progression de 11,8% par rapport à 2023, et 14 169,6 Mds FCFA (21,6 Mds EUR) en 2025, soit une progression de 8,5% par rapport à 2024.

Seychelles - Le rebond du secteur touristique plus rapide que prévu

Avec l'arrivée de plus de 258 000 touristes sur l'archipel de janvier à ce jour, le scénario le plus optimiste de reprise du secteur a été dépassé. Ce scénario, établi par le département du tourisme en début d'année, représentait environ 2/3 du nombre d'arrivées de visiteurs en 2019 (380 000 entrées enregistrées), la meilleure année pour l'industrie touristique du pays. Selon la secrétaire principale au tourisme, un total de 330 000 touristes devrait être comptabilisé d'ici la fin de l'année. En particulier, les annulations en provenance de Russie et d'Ukraine ont été comblées par les marchés d'Europe occidentale, grâce à l'assouplissement des restrictions de voyage qui a coïncidé avec le début de la guerre en Ukraine.

Ghana - Le Président ghanéen annonce 12 mesures lors de son discours sur l'état de l'économie

Le 30 octobre 2022, le Président ghanéen Nana Akufo-Addo s'est adressé à la Nation pour évoquer la crise économique que traverse le pays et les mesures qu'il entendait mettre en place pour restaurer la confiance et rassurer une population en colère face à l'inflation galopante (37,2% en septembre 2022) et la dévaluation de la monnaie (-52% du Cédi ghanéen face au dollar depuis le début de l'année). Douze mesures ou orientations ont été annoncées. Elles ont pour objectif de rassurer les opérateurs économiques, les marchés et la population. Sur le plan budgétaire et fiscal, il a été annoncé une hausse des recettes fiscales ainsi qu'une baisse des dépenses afin de revenir à un endettement de 55% du PIB d'ici 2028. Des réformes structurelles porteront notamment sur le secteur de l'énergie – avec des négociations à mener pour stabiliser le prix des produits pétroliers – et sur le régime foncier en vigueur. Des mesures ciblées seront mises en place pour décourager certaines importations et pour lutter contre l'inflation du Cédi. Enfin, le Président a assuré qu'aucun programme de « haircut » de la dette publique ne serait mis en œuvre, assurant ainsi tout investisseur individuel ou institutionnel y compris les fonds de pension, d'être remboursé à terme..

Environnement des affaires

Kenya - La Chine inflige une pénalité de 10,8MUSD pour défaut de remboursement des prêts SGR

L'Exim Banque Chinoise a infligé au Kenya une pénalité de 1,3 Md KES (10,8 MUSD) au cours de l'exercice clos en juin (FY21/22) pour défaut de paiement ou retards du remboursement des intérêts des prêts accordés pour la construction de la ligne Standard Gauge Railway (SGR) entre Mombasa et Nairobi. La ligne de SGR, d'un montant de 5,08 Mds USD, a été financée par trois prêts de l'Eximbank chinoise, deux accordés en 2014 et un en 2016. Si le trafic passagers a eu tendance à dépasser les attentes depuis la mise en opération de la ligne en 2019, le trafic fret reste en dessous des prévisions. La ligne peine ainsi à prouver sa rentabilité et les revenus ne couvrent encore pas totalement les frais opérationnels : les revenus du SGR en 2021 se sont élevés à 139 MUSD (dont 85 % lié au fret), pour des frais opérationnels dus à AfriStar Railway, l'entité en charge de l'opération de la ligne, d'environ 150 MUSD. Ce projet a donc un coût particulièrement important pour les finances publiques kenyanes : le montant annuel du service de la dette pour ce projet auprès de l'EximBank chinoise est élevé (plus de 550 MUSD par an environ à partir de 2022 jusqu'en 2028), et n'est que partiellement couvert par le Railway Development Levy, taxe introduite sur l'ensemble des biens importés (361 MUSD en 2021) et des bénéfices opérationnels du SGR nuls voire négatifs. Pour rappel, la Chine est le 1er détenteur de dette bilatérale au Kenya à fin 2021 (67,1 % de la dette bilatérale ; 18,8 % de la dette externe totale). La Chine est ainsi le 2ème bailleur du Kenya derrière la Banque Mondiale (27,5 % de la dette externe totale). Le service de la dette kenyane pèse lourdement sur les dépenses, et restreint les capacités financières du gouvernement : en FY2021/22 il a compté pour 58 % des recettes (1 150 Mds KES, environ 10 Mds USD).

Ouganda – Le coût de la corruption représente désormais 23% du budget annuel selon un rapport publié en octobre

Le 12 octobre dernier, la médiatrice de l'Inspection Générale du Gouvernement (Beti Kamyá) a réagi aux résultats du rapport détaillé sur l'état de la corruption en Ouganda. Ce dernier, financé par le gouvernement allemand et mené à partir de données de 2021, estime que les circuits de corruption au sein des institutions privées et publiques représentent 23 % du budget annuel. La corruption directe correspond aux salaires payés malgré l'absentéisme (609 MUSD), à la perte en ressources environnementales (582 MUSD), à la perte de royalties (227 MUSD), aux pots-de-vin versés aux officiers de justice (201,7 MUSD) ainsi qu'à la corruption dans le processus de passation de marchés publics (163 MUSD). La corruption indirecte englobe quant à elle la perte en investissements directs étrangers (4,9 MUSD), l'amputation du taux d'activité (84,7 MUSD) et les déclarations fiscales erronées réalisées par le secteur privé (36 MUSD). Selon Mme Kamyá, la priorité est désormais d'identifier les secteurs les plus corrompus pour appliquer plus strictement les lois et cibler davantage les fonds alloués à la lutte anti-corruption.

Ghana - Le Ghana Union of Traders' Association a appelé à fermer les magasins et marchés trois jours pour protester contre la vie chère et l'inflation.

L'Association des commerçants du Ghana (GUTA) a décidé de la fermeture symbolique des magasins d'Accra les 17 octobre pour trois jours en guise de protestation contre l'inflation galopante. Il a obtenu d'être reçu par le ministre des finances et que ses recommandations soient prises en considération dans les négociations engagées avec le FMI. Le pays subit une inflation de 37 % sur un an, avec une hausse qui peut aller jusqu'à 100% pour les denrées alimentaires.

Nigéria - La Banque centrale du Nigéria annonce l'émission d'une nouvelle version de ses billets

Le gouverneur de la Banque centrale du Nigéria, a annoncé le 26 octobre, l'émission d'une nouvelle version des billets de 100, 200, 500 et 1 000 Nairas à partir du 15 décembre. Ces billets remplaceront progressivement les précédents qui cesseront d'être valables à compter du 31 janvier 2023.

L'objectif de l'opération, selon la CBN, est d'une part de contrôler la monnaie en circulation et d'autre part de diminuer le nombre de billets contrefaits. Cette mesure permettra également de lutter contre le terrorisme et le banditisme qui se financent en partie grâce aux rançons demandées lors d'enlèvements.

Selon la Banque centrale, la quantité de liquidités hors du réseau bancaire a augmenté de 133% entre 2015 et août 2022, de 1 150 Md NGN à 2 680 Md aujourd'hui. Avec cette nouvelle émission, nécessitant de déposer ses anciens billets sur un compte en banque pour en recevoir de nouveaux, les autorités espèrent réduire la quantité d'argent en circulation en augmentant les dépôts en banques. De plus, la quantité de Nairas disponibles sur le marché des changes parallèle devrait également diminuer, ce qui pourrait freiner son rythme de dévaluation par rapport au dollar à moyen terme. Enfin, en réduisant la quantité de monnaie en circulation, la Banque centrale espère favoriser l'utilisation de la e-Naira, sa cryptomonnaie introduite il y a un an. Pour rappel, seulement 64% de la population a accès à des services bancaires au Nigéria

Projets et financements

Ghana - Le Président inaugure une ligne de transport d'électricité financée par l'AFD

Le projet a été financé par l'Agence française de développement (AFD) pour un coût de 174 M USD, avec une subvention de l'Union européenne de 4,8 M EUR. Il consiste en la construction d'environ 550 km de ligne de transmission de 330kV de Kumasi à Bolgatanga, la construction de sous-stations de 330kV à Kumasi, Kintampo, Tamale et Bolgatanga, l'extension des sous-stations de 161kV existantes à ces endroits et la mise en œuvre de mesures d'atténuation des effets sur l'environnement et d'un plan d'action de réinstallation pour le projet. Le Président ghanéen Nana Akufo-Addo a mis en service le projet de transmission d'électricité à la sous-station Anwomaso de la *Ghana Grid Company* (GRIDCo). Le projet de transport d'électricité vise à renforcer le système

de transport d'électricité ghanéen et à assurer l'exportation d'au moins 100 mégawatts vers le Burkina Faso.

Malawi – Le FMI conclut un accord de principe pour un financement d'urgence

Le 21 octobre, le FMI a conclu un accord de principe avec le Malawi pour la mise en place d'un programme de financement d'urgence (*Rapid Credit Facility*) dans le cadre de l'initiative « *Food Shock Window* » (nouveau canal de financement du Fonds lancée le 5 octobre 2022, pour les pays membres qui font face à des besoins urgents de financement de leur balance des paiements et qui sont en situation d'insécurité alimentaire aiguë). Ce programme de financement, d'un montant pouvant aller jusqu'à 88,3 millions de dollars (soit 50 % de la quote-part du Malawi au FMI), doit être présenté au Conseil d'administration du Fond « dès que possible », sous réserve de l'engagement du pays dans un processus crédible de restructuration de sa dette. Pour rappel, le pays souffre d'une pénurie de devises et peine à financer ses importations stratégiques (carburants, produits pharmaceutiques et engrais). L'octroi d'un financement d'urgence ne constituerait qu'une solution transitoire pour le pays, qui est toujours en attente de la conclusion d'un programme de financement plus structurel (facilité de crédit élargie), en cours de négociation avec le Fonds.

Cameroun - La Banque mondiale octroie 300 M USD pour soutenir la décentralisation

La Banque Mondiale a approuvé le 28 septembre 2022 un prêt de 300 M USD de l'Association internationale de développement (IDA) en faveur du Cameroun. Le financement est destiné au projet pour la gouvernance locale et la résilience de communautés, qui vise notamment à renforcer la participation des ces dernières aux processus de planification et de gouvernance locales. Le projet prévoit, entre autres, la construction d'infrastructures essentielles de base ainsi que le renforcement des capacités des collectivités locales. Il devrait bénéficier à environ 180 municipalités pour une population cible totale de 1,5 million d'habitants.

Secteurs d'activités

Energies et matières premières

Afrique de l'est – Les gouvernements kenyan et tanzanien comptent accélérer le projet du gazoduc

Le gouvernement kenyan a annoncé son intention d'accélérer la construction du gazoduc proposé par la Tanzanie dans le but de réduire les prix du gaz de cuisson. Le président William Ruto a déclaré lundi que le gazoduc de 600 kilomètres que le Kenya utilisera pour importer du gaz de l'usine de Mtwara en Tanzanie est un élément prioritaire, alors que le projet a déjà un retard de plus d'un an. Le gazoduc, dont le coût est estimé à 1,1 Mds USD, fait partie d'un protocole d'accord sur la coopération en matière de transport de gaz naturel que l'ancien président Uhuru Kenyatta a signé avec la présidente tanzanienne Samia Suluhu en mai dernier. L'importation de gaz de Tanzanie offrira au Kenya une alternative pour réduire le coût du gaz de cuisson. Le projet, qui sera financé par un partenariat public-privé (PPP), permettra au Kenya d'exploiter les vastes gisements de gaz naturel de la Tanzanie et de réduire le coût du gaz ainsi que les prix de l'électricité. Le Kenya a réintroduit une TVA de 16 % sur le gaz de cuisson en juillet de l'année dernière, ce qui, conjugué à la hausse mondiale du prix du pétrole brut, a entraîné une flambée des prix de ce produit. La taxe a été réduite de moitié cette année, mais les négociants en pétrole n'ont pas réussi à répercuter cette réduction sur les consommateurs. Contrairement au diesel, au super et au kérosène, les prix du gaz de cuisine ne sont pas contrôlés par l'État, laissant les consommateurs exposés aux différents facteurs du marché.

Afrique du Sud – Les dispositions du gouvernement pour racheter la dette d'Eskom

Le ministre des Finances Enoch Godongwana a annoncé dans sa déclaration de politique budgétaire que le Trésor sudafricain allait soulager Eskom d'un à deux tiers de sa dette qui s'élève actuellement à 400 Mds ZAR (22 Mds

USD). Bien que la dette d'Eskom ait connu une baisse significative (17%) entre 2020 et 2021, son endettement reste insoutenable et représente encore à ce jour plus du double de ses fonds propres. La prise en charge d'une partie de la dette par l'Etat sera assortie de certaines conditions, telles que la séparation d'Eskom en trois entités, une meilleure gestion de la dette et l'augmentation des capacités de production. Le Ministre a ouvert la porte à de nouveaux investissements dans le gaz et l'énergie nucléaire afin de garantir une meilleure diversité et fiabilité du mix énergétique du pays. L'Etat ayant déjà fourni près de 350 Mds ZAR (19 Mds USD) de garanties à Eskom, il cherche à protéger l'entreprise du risque de faire défaut qui aurait des conséquences économiques dramatiques pour le service public et le pays tout entier. En parallèle, Eskom essaie également de racheter sa dette et de stabiliser ses finances à travers différentes mesures, notamment la vente de son portefeuille « Eskom finance » qui s'élève à 9 Mds ZAR (500 M USD).

Les marges opérationnelles de l'électricien national ne permettent pas de contrebalancer les charges financières et les subventions publiques annuelles (56 Mds ZAR en 2020) nécessaires au remboursement du service de la dette. En outre, le non-paiement d'une partie de l'électricité consommée par les municipalités sud-africaines (chargées de la distribution aux particuliers) pèse aussi sur les résultats d'Eskom.

Afrique du Sud - Eskom annonce l'arrêt officiel de la centrale charbon Komati

Le 31 octobre, la dernière unité de la centrale électrique de Komati (Mpumalanga) a été fermée. Le site va désormais entamer sa transition vers un centre d'énergies renouvelables, de stockage et de formation. Le décommissionnement de la centrale de Komati était un projet phare de la stratégie d'Eskom de transition énergétique juste en Afrique du Sud qui vise à soutenir la transition énergétique tout en créant de nouvelles opportunités économiques dans la région traditionnellement charbonnière. L'électricien national, Saretec (South African Renewable Energy Technology Centre) et le GEAPP (Global Energy Alliance for People and Planet) avaient signé un accord en septembre pour réaffecter Komati en centre de formation et d'exploitation de nouvelles installations d'énergies renouvelables. 150MW de

d'énergie solaire, 70 MW d'énergie éolienne et un système de stockage par batterie seront développés sur le nouveau site décommissionné. Eskom a souligné que la fermeture de l'unité n'aurait pas d'impact significatif sur le réseau électrique national ou sur une intensification du délestage en cours, puisqu'elle ne contribuait qu'à la production de 121 MW avant sa fermeture.

Mozambique – La Banque africaine de Développement approuve un don de 2,5 MUSD pour développer des énergies renouvelables

La subvention est accordée par le Fonds pour l'énergie durable en Afrique (Sefa), un mécanisme géré par la banque africaine de développement, aidera à fournir un soutien financier pour la réalisation d'études concernant la construction d'une centrale solaire flottante dans le réservoir de Chicamba. La centrale hydroélectrique de Chicamba affiche une capacité de 44 MW et la compagnie nationale d'électricité Electricidade de Moçambique (EDM) veut installer une centrale solaire flottante de 25 MW pour soutenir cette production en période d'étiage. En outre, il appuiera le financement d'une étude de faisabilité pour le stockage de systèmes de batteries sur près de dix sites, ainsi que le renforcement des capacités du personnel d'EDM et l'appui à la préparation des appels d'offres. Le don sera également utilisé pour mener des études visant à augmenter la part de la production variable d'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique du Mozambique. La Banque africaine de développement est un acteur clé dans le secteur de l'énergie au Mozambique. Elle a déjà fourni plus de 400 M USD en financement pour le projet de gaz naturel liquéfié (GNL), d'une valeur de 20 Mds USD. La Banque soutient la production, le transport et la distribution d'électricité. Elle soutient actuellement le projet de centrale hydroélectrique de Mphanda Nkuwa, la réhabilitation de la centrale hydroélectrique de Cahora Bassa et la construction d'une ligne de transmission du nord pour transporter l'électricité vers le sud.

Zimbabwe - Une nouvelle loi sur les redevances minières entre en vigueur

Le Président zimbabwéen a récemment annoncé la mise en œuvre d'une réforme des redevances minières sur les métaux précieux et stratégiques,

se concentrant dans un premier temps sur quatre d'entre eux : or, diamant, lithium et platinoïdes. Les redevances sur ces métaux devront désormais être partiellement payées en produits raffinés afin de permettre à l'État de constituer des réserves stratégiques. L'envolée des recettes minières devrait permettre à l'Etat de dégager des revenus pour soutenir les dépenses publiques. Les réserves minières pourront être utilisées afin de soutenir les réserves de change du pays et la production de pièces en or, et être utilisées comme garanties dans le cadre de prêts souverains. Pour rappel, le Zimbabwe connaît une hyperinflation (280% en septembre) due à la dévaluation de sa monnaie locale, et n'a plus accès aux financements internationaux - que ce soit sur les marchés ou auprès des IFIs - en raison de ses arriérés de dette externe (supérieurs à 13 Mds USD). Les exportations du secteur minier (6 Mds USD en 2021) sont essentielles pour l'approvisionnement du Zimbabwe en devises.

Ouganda – La Délégation de l'UE rassure le gouvernement ougandais sur l'agenda du projet EACOP

À l'occasion du *Uganda International Oil and Gas Summit* tenu la semaine dernière, le président Yoweri Museveni a violemment réagi à la résolution non-contraignante du Parlement européen censurant le projet pétrolier EACOP. Selon lui, les parlementaires seraient dans l'erreur et le début des extractions ne devrait pas être retardé, malgré le regain des pressions activistes enclenché par la décision. Dans l'objectif de calmer l'animosité entre l'Union européenne (UE) et le gouvernement ougandais à l'approche de la deuxième édition du *Uganda – EU Business Forum*, la Directrice de la coopération à la Délégation de l'UE en Ouganda (Mme Caroline Adriaensen), a quant à elle assuré que le projet ne devait pas être interrompu. Elle a ajouté que la résolution du Parlement devait être interprétée comme un appel à la recherche de consensus par les gouvernements concernés.

Ethiopie/Djibouti – Prise de participation de l'Ethiopian Investment Holding dans le terminal pétrolier de Damerjog

L'*Ethiopian Investment Holdings* (EIH) devrait prendre une participation de 30 % dans le

terminal pétrolier du *Djibouti Damerjog Industrial Park* (DDID). En cours de construction, le terminal aura une capacité de traitement annuel prévue à plus de 13 MT et une capacité de stockage de plus de 750 000 m³. Cet investissement intervient après la signature d'un protocole d'accord entre l'EIH et la *Great Horn Investment Holding* djiboutienne début mai 2022 pour encourager la collaboration entre les deux pays dans le domaine des hydrocarbures. Le projet DDID, en plus du terminal pétrolier, devrait comprendre une raffinerie, une centrale électrique et de logements. Il s'agit d'un des plus grands projets entrepris par l'Autorité des Ports et des Zones Franches de Djibouti (APZFD) pour améliorer ses infrastructures pétrolières et faire du pays une plateforme régionale d'importation et de redistribution de produits pétroliers et dérivés. En 2020, les hydrocarbures représentaient jusqu'à 29,5 % du total du volume du trafic portuaire à Djibouti

Congo - La compagnie Perenco a atteint un niveau de production de 85 000 barils/jour

Le secrétaire général du groupe Perenco en visite à Brazzaville, s'est entretenu le 14 septembre, avec le ministre des Hydrocarbures afin de dresser le bilan de la compagnie franco-britannique au Congo et de discuter de ses futurs investissements dans des projets pétroliers et miniers. Lors de cet entretien, l'opérateur pétrolier s'est félicité des investissements récents réalisés au Congo qui lui ont permis d'accroître sa production à 85 000 barils/jour, grâce notamment au champ Litanzi qui produit à lui seul 15 000 barils/jour. Présent au Congo depuis 2001, le groupe Perenco y est représenté par deux sociétés : Perenco Congo et Congorep, une joint-venture créée également en 2001 par Perenco et la Société nationale des pétroles du Congo pour exploiter le champ Emerald

Industrie, transport et services

Côte d'Ivoire - Air Côte d'Ivoire commande 2 avions A330neo pour des vols longs courriers

Le 25 octobre 2022, Air Côte d'Ivoire a signé un contrat d'acquisition de 2 avions A330neo avec

Airbus pour développer ses vols longs courriers. Ces appareils, dont la livraison devrait s'opérer fin 2024 - début 2025, permettront à la compagnie de progressivement desservir l'Europe (Paris, Londres et Bruxelles), le Moyen-Orient (Beyrouth) et les Etats-Unis (New-York, Washington). Air Côte d'Ivoire espère ainsi améliorer sa rentabilité et réaliser des bénéfices 4 à 5 ans après le démarrage du long courrier, soit à l'horizon 2029.

Afrique du Sud - Rand Water impose des restrictions d'eau de 30%

Rand Water a imposé une réduction de l'approvisionnement en eau de 30% pour préserver l'intégrité du système et assurer un approvisionnement continu en eau. Si le niveau des réservoirs diminue, la demande en eau augmente dans plusieurs régions du pays et la distribution opérée par Rand Water a augmenté de 12% depuis le début du printemps (passant de 4,3 Mds à 4,9 Mds de litres d'eau par jour). Rand Water approvisionne 17 millions de personnes en eau en Afrique du Sud. La moyenne de consommation d'eau dans certaines régions est supérieure à la moyenne mondiale (300 litres d'eau par personne et par jour dans le Gauteng contre 173 litres en moyenne dans le monde). A travers ces restrictions, Rand Water cherche à éviter la mise en place de coupures imposées comme c'est le cas pour l'électricité, avec les *load sheddings* imposés par Eskom. Le ministre de l'Habitat, de l'Eau et de l'Assainissement a déclaré qu'un comité, composé du ministère, de Rand Water, de toutes les municipalités du Gauteng et du secteur des affaires, serait mis en place pour assurer une coordination et une gestion holistique des systèmes d'eau dans la province. Auparavant, le ministre avait déclaré que les infrastructures d'eau délabrées et le manque de personnel qualifié, étaient d'autres défis auxquels faisaient face les institutions de gestion de l'eau.

Afrique du Sud - Hydrogène de France (HDF) développera un projet d'hydrogène vert dans la région charbonnière du Mpumalanga

Dans le cadre d'un appel d'offres public, l'entreprise française s'est vue attribuer 1782 hectares de terres dans le Mpumalanga. Le projet d'HDF envisage le développement d'un parc photovoltaïque produisant 1500MWh d'énergies

renouvelables et d'une capacité de stockage de 3500 MWh, sous forme d'hydrogène vert. Ce projet mobilisera 3 Mds d'USD et permettra de produire des énergies renouvelables non intermittentes pour répondre, selon l'entreprise, aux besoins d'1,4 M d'habitants par an. La région du Mpumalanga, dans laquelle sont présentes 12 des 15 centrales à charbon d'Afrique du Sud gérées par l'entreprise publique Eskom, est un point central du partenariat JET (*Just Energy Transition*) notamment la décarbonation du mix énergétique à travers le démantèlement progressif de ces centrales. A noter que les soumissionnaires retenus (*HDF Energy, Red Rocket, Sola Group* et *South Africa Mainstream Renewable Power Developments*) loueront un total de 6184 hectares de terrain pour une période comprise entre 25 et 30 ans.

Nigéria - Le nombre de transactions en eNaira peine à atteindre le million.

Un an après son lancement en octobre 2022, tout juste 700 000 transactions ont été effectuées en eNaira, pour un total de 8 Md NGN (18,7 MEUR). La monnaie numérique ne rencontre pas l'engouement escompté à ses débuts, alors que la Banque centrale du Nigéria espérait en faire un puissant outil en faveur de la transparence et de l'inclusion financière. Toutefois, de nouvelles fonctionnalités pourraient permettre d'en doper l'usage : depuis août, un simple NIN (numéro unique permettant d'identifier une personne) suffit pour ouvrir un porte-monnaie virtuel, qui n'est dès lors plus obligatoirement relié à un compte bancaire. Par ailleurs, il est désormais possible d'effectuer des transactions par protocole USSD : en d'autres termes, il n'est plus nécessaire d'avoir un smartphone avec accès à internet pour envoyer de l'argent à des proches, ce qui devrait grandement faciliter l'atteinte des objectifs d'inclusion financière fixés au lancement du nouveau moyen de paiement. Enfin, le renouvellement intégral des billets physiques, qui d'après les annonces de la banque centrale doit avoir lieu avant le 31 janvier 2023, pourrait également contribuer à favoriser l'usage de la eNaira, dans la mesure où l'offre de monnaie fiduciaire (physique) doit s'en trouver significativement réduite.

Agriculture et agroalimentaire

Régional - 8 pays d'Afrique de l'Ouest auraient besoin d'une aide alimentaire extérieure

Selon le rapport trimestriel "Perspectives de récolte et situation alimentaire" de la FAO, 33 pays d'Afrique ont besoin d'une aide extérieure pour couvrir leurs besoins alimentaires, selon une évaluation faite début septembre 2022. Parmi ces pays, 8 se situent en Afrique de l'Ouest (hors Nigeria-Ghana) à savoir le Burkina Faso, la Guinée, le Libéria, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal et la Sierra Leone, dans lesquels environ 15,2 M de personnes se trouveraient en situation de crise alimentaire. L'insécurité alimentaire dans la région toucherait particulièrement 3 pays – Burkina Faso, Mali, Niger – où se trouvent 65% des personnes affectées. Cette situation d'urgence se justifie par plusieurs facteurs parmi lesquels : (i) l'intensification des conflits dans les pays sahéliers ; (ii) des conditions météorologiques défavorables ; (iii) une importante hausse des prix des denrées alimentaires ; (iv) la persistance de perturbations dans les chaînes d'approvisionnement.

Madagascar – Signature d'un nouvel accord de partenariat de pêche durable avec l'UE

L'Union européenne (UE) et Madagascar ont signé un nouvel accord de partenariat de pêche durable (APPD) pour une période de quatre ans le 28 octobre, à l'issue d'un cycle de négociations ayant débuté en 2018. L'accord, qui devrait s'appliquer à partir du 1er juillet 2023, donne l'autorisation à une flotte européenne de 65 navires d'effectuer des activités de pêche dans les eaux malgaches : 32 thoniers senneurs, 13 palangriers de grande capacité et 20 palangriers de plus petite capacité. La contrepartie financière totale s'élève à 12,9 MEUR sur la période. D'une part, l'UE mobilisera 1,8 MEUR de contrepartie financière annuelle, dont 1,1 M EUR destinés au soutien de la politique sectorielle des pêches. D'autre part, les opérateurs des navires verseront 1,4 MEUR par an, qui incluent une enveloppe spécifique destinée à la protection de l'environnement marin et des écosystèmes.

Cameroun - Le Cameroun sollicite son adhésion à l'Initiative Cacao Côte d'Ivoire- Ghana

Conviés à la 3^e réunion du comité de pilotage de l'Initiative Cacao Côte d'Ivoire-Ghana (ICIGI) qui s'est tenue le 12 octobre à Abidjan, le Cameroun et le Nigéria ont signifié leur volonté de rejoindre l'initiative. Selon les données de la FAO, le Cameroun et le Nigéria, étaient en 2020 respectivement 6^e et 4^e producteurs mondiaux de fèves de cacao, avec des productions respectives de 290 et 340 milliers de tonnes, soit à eux deux l'équivalent de 11% de la production mondiale. L'adhésion des deux pays permettrait ainsi à la ICIGI d'offrir près de 65% de la production mondiale (soit env. 3,6 Mt), contre 54% actuellement. Pour rappel, l'Initiative permet aux pays membres d'adopter une stratégie commune pour défendre les intérêts de leurs producteurs au niveau international notamment en ce qui concerne la fixation des prix. La ICIGI bénéficie par ailleurs depuis la saison 2020-2021, d'une prime de 400 \$ par tonne qui a été négociée avec les multinationales du secteur. Cette rémunération supplémentaire permettant in fine d'améliorer les conditions de vie des cacaoculteurs.

Agenda

8, 9 et 10 novembre 2023	<u>AfricaCom, Cape Town</u>
8, 9 et 10 novembre 2023	<u>Africarena, Cape Town</u>
23/25 novembre 2023	<u>Ateliers de la coopération consultative et économique, Rendez-vous d'affaires francophones et africains, Bordeaux</u>
29 novembre 2023	<u>Emerging Valley, sommet international dédié à l'innovation africaine, Marseille</u>
7 février 2023	<u>Africa Investments Forum & Awards à Paris</u>

Contacts

Afrique australe

↳ <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/ZA>

Afrique du Sud, Botswana, Lesotho,
Namibie, Malawi, Zambie, Zimbabwe
Contact : Bertrand FURNO

Angola

Contact : François REMOVILLE

Mozambique, Eswatini

Contact : Pierre SEJOURNE

Afrique centrale

↳ <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/CM>

Cameroun, Centrafrique, Guinée
Equatoriale, Tchad
Contact : Michel DROBNIAK

RDC, Congo

Contact : Thierry BLIN

Gabon, Sao-Tomé

Contact : Pascal FORNAGE

Afrique de l'Est et Océan indien

↳ <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/KE>

Kenya, Somalie, Burundi, Rwanda
Contact : Jérôme BACONIN

Madagascar, Comores, Maurice, Seychelles

Contact : Frédéric CHOBLET

Ethiopie, Erythrée, Djibouti

Contact : Julien DEFRANCE

Ouganda, Soudan du Sud

Contact : Suzanne KOUKOU PRADA

Tanzanie

Contact : Annie BIRO

Soudan

Contact : Rafael SANTOS

Afrique de l'Ouest

↳ <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/CI>

Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Guinée,
Libéria, Sierra Leone

Contact : Daniel GALLISSAIRES

Sénégal, Mauritanie, Cap Vert, Gambie

Contact : Christophe MORCHOINE

Togo, Bénin

Contact : Pascal FOURCAUT

Burkina Faso, Niger

Contact : Béatrice ALPERTE

Mali

Contact : Valéry ALVES

Nigéria-Ghana

↳ <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/NG>

Nigéria

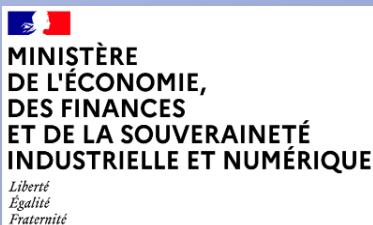
Contact : Pascal FURTH

Ghana

Contact : Jean-Noël BLANC

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



Responsable de la publication : Bureau Multifin 2

Stéphane Tabarié (stephane.tabarie@dgtresor.gouv.fr)

Pauline Fournel (pauline.fournel@dgtresor.gouv.fr)

Louis Buzin (louis.buzin@dgtresor.gouv.fr)

Rédacteurs : Services économiques situés en Afrique subsaharienne

Pour s'abonner : <https://login.newsletter-dgtresor.fr/subscribe/>

Pour se désabonner : <https://login.newsletter-dgtresor.fr/unsubscribe/>